

INFORMATIONS PATIENTE

La
maternité



Les suites de naissances de la Maternité



GRUPE
HOSPITALIER
DU HAVRE

UN SÉJOUR ET UNE SO

Les deux unités de suites de naissances, identifiées Maternité A et Maternité B, sont situées au 2^{ème} étage du PFME (Pavillon Femme, Mère, Enfant) et **comprennent 41 lits**.

Elles accueillent les mères et leur nouveau-né pour un séjour après l'accouchement.

L'équipe pluridisciplinaire (sages-femmes, obstétriciens, pédiatres, anesthésistes, auxiliaires de soins en Maternité et agents de service hospitalier) **assiste les parents dans l'apprentissage des soins à donner à leur bébé et les accompagne dans l'établissement du lien parent-enfant.**

Vous êtes accueillis dans **une chambre individuelle** équipée d'une salle de bains.

Pour votre confort vous disposez d'un chevet réfrigéré, ainsi que d'un téléviseur à écran plat. **Un espace nurse** vous permet de faire les soins de votre bébé sans quitter la chambre.

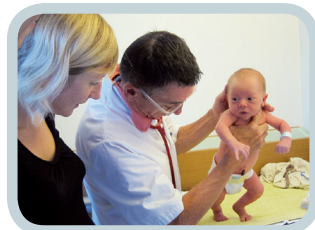


Chaque jour, **l'équipe** constituée de la sage-femme, de l'auxiliaire de soins en Maternité et de l'agent de service hospitalier **vous accompagne dans vos premiers pas de parents** en respectant votre rythme et celui de votre bébé.

Nous avons fait le choix d'une prise en charge globale mère-enfant. Ainsi c'est un binôme sage-femme / auxiliaire de soins, le même toute la journée, qui s'occupera de vous. **La sage-femme** assure votre suivi

médical et celui de votre enfant et réalise vos soins, que vous ayez accouché par voie basse ou par césarienne. **L'auxiliaire de soins** vous assiste dans les soins à donner à votre enfant.

Le pédiatre examine votre enfant pendant le séjour, et à chaque fois que son état le nécessite.



Le médecin gynécologue-obstétricien, présent 24h/24 est disponible en cas de pathologie.

Cette équipe peut-être complétée si besoin par le médecin anesthésiste de la Maternité, la psychologue, la diététicienne, ainsi que par les sages-femmes formées à l'acupuncture.



Que vous choisissiez d'allaiter votre bébé ou de lui donner le biberon, **nous sommes là pour vous conseiller.** Des sages-femmes et pédiatre, consultantes en lactation, peuvent intervenir et soutenir votre **allaitement maternel** durant votre séjour si nécessaire, mais aussi vous revoir en consultation après votre sortie. Elles sont aussi joignables par téléphone pour un conseil.



Pendant votre séjour nous vous proposons, en salle des familles, **des ateliers de portage** les lundis et jeudis, ainsi que **des réunions d'échanges et d'informations**

sur le retour à la maison, les mardis et vendredis.



Un vendredi par mois, de 14 h 30 à 16 h, une sage-femme anime **un groupe post-natal**, lieu d'échanges sur le vécu de la grossesse et de l'accouchement.

Pour les parents qui en font la demande, le conjoint peut rester la nuit afin de participer à la prise en charge de son bébé et ainsi **favoriser le lien parents-enfant**. Il souscrit alors au préalable à la charte « Présence du conjoint la nuit ».

Les visites sont autorisées de 14 h 30 à 19 h 30 (pas de restriction horaire pour le conjoint). **Elles sont interdites aux enfants de moins de 12 ans, sauf frères et sœurs du bébé.**



Une salle des familles est à votre disposition si vous êtes nombreux, afin de respecter le calme nécessaire aux mères et aux nouveau-nés.

La durée de séjour dans notre Maternité est personnalisée en fonction de votre état de santé, de celui de votre bébé, et de vos souhaits.

La sortie a lieu généralement le 3^{ème} jour en cas d'accouchement par voie basse et le 4^{ème} jour en cas de césarienne. Si vous le souhaitez un relais à domicile pourra être fait par les sages-femmes libérales qui travaillent en partenariat avec la Maternité.

En cas de suites de naissances pathologiques, et si vous souhaitez pouvoir rentrer plus tôt à votre domicile, **une Hospitalisation A Domicile (HAD) peut vous être proposée**, en fonction de votre lieu d'habitation. Votre bébé et vous êtes alors pris en charge par une sage-femme de l'hôpital, qui passe vous voir quotidiennement et qui est joignable au téléphone de 8 h 30 à 17 h 30. Le relais téléphonique est pris ensuite par la sage-femme du service.



Les différents intervenants et leurs missions

Le chef du pôle gynécologie-obstétrique

Dr Alain TALBOT

Médecin hospitalier. Responsable de l'organisation générale et du fonctionnement médical des différents services.

Le médecin responsable de l'obstétrique

Dr Elizabeth GROSSETTI

Médecin hospitalier. Responsable médical des secteurs d'obstétrique.

Les praticiens hospitaliers et assistants des hôpitaux gynécologues-obstétriciens

Médecins hospitaliers, spécialisés en chirurgie gynécologie-obstétrique.

Les pédiatres

Médecins, praticiens hospitaliers ou vacataires. Ils prennent en charge les nouveau-nés.

Les médecins anesthésistes-réanimateurs

Médecins hospitaliers. Ils interviennent si nécessaire, notamment en cas de césarienne, pour la gestion de la douleur...

Les internes

Médecins en formation, sous la responsabilité du chef de service.

La sage-femme cadre de pôle

Responsable des soins, de l'organisation et du fonctionnement de l'ensemble des unités des services de gynécologie-obstétrique, assistante du chef de pôle.

La sage-femme cadre

Responsable de l'unité des suites de naissance, sous l'autorité du cadre sage-femme de pôle. Elle est garante de la bonne organisation et de la continuité des soins tant sur le plan du personnel, que sur le plan du matériel.

La sage-femme

Assure votre prise en charge médicale, paramédicale, psychologique et sociale, en collaboration avec les médecins, le cadre sage-femme, l'équipe soignante et les différents intervenants.

L'auxiliaire de soins en Maternité

Participe avec la sage-femme aux soins d'hygiène, de confort et à l'accueil des mères et de leur nouveau-né.

L'agent de service hospitalier

Il est chargé de l'hygiène des locaux, y compris de votre chambre. Il participe avec l'auxiliaire de soins au service des repas.

L'étudiant

Futur sage-femme, infirmier, auxiliaire de puériculture ou aide-soignante en formation. Il est sous la responsabilité de la sage-femme qui les encadre.

Les autres intervenants

La psychologue, l'assistante sociale, la diététicienne, le kinésithérapeute, la secrétaire...